

## LE BABY-TENNIS AU TCBB – SAISON 2019-2020



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de proposer à votre enfant, inscrit sur notre liste d'attente, de participer dès la rentrée prochaine à la nouvelle activité proposée par le TCBB, le Baby-Tennis.

**Le Baby-Tennis** : cette nouvelle activité a pour objectifs de développer la psychomotricité, d'éveiller au jeu de balle, et de découvrir la raquette.

Le Baby-Tennis se déroule sur terrain couvert dans le gymnase de l'école du Parchamp (juste en face le site Longchamp du TCBB – entrée par la rue du Transvaal), avec tout le matériel adapté fourni (balles, raquettes et équipement de motricité). Un cours dure 1h, il y a 1 enseignant diplômé pour 6 enfants.

La saison 2019-2020 se déroulera du 16 septembre 2019 jusqu'au 19 juin 2020, hors vacances scolaires et jours fériés, (cf calendrier en pièce jointe) et proposera 30 semaines de cours.

Cette formation concerne uniquement les enfants nés en 2015. Attention : le nombre de places est limité à 30 jeunes pour cette prochaine saison et les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Il y a 18 places le samedi et seulement 12 le jeudi. Si votre enfant est disponible sur les 2 créneaux, indiquez le car il aura plus de chances d'être pris.




## MODALITES - TARIF ET INSCRIPTION

Cette formation annuelle coûte 390 euros et comprend la licence-assurance 2020 obligatoire de la Fédération Française de Tennis.

Certificat médical : vous devrez fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis ou du sport datant de moins de 3 mois. Ce certificat sera valable 3 ans.

En dehors de leurs séances, les enfants inscrits au Baby-Tennis n'ont pas la possibilité de jouer sur les terrains du club.

 Cette formation ne bénéficie pas de la réduction famille et ne peut non plus en faire bénéficier un autre membre de la même famille puisqu'il n'y a pas de cotisation annuelle incluse permettant de jouer sur les terrains du club dans la formation Baby-Tennis.

### **L'inscription de votre enfant se fait exclusivement en ligne entre le 2 et le 20 mai 2019**

#### **Comment procéder :**

1/ ***Pour inscrire votre enfant en ligne, cliquez sur le lien que vous nous avons envoyé par courriel (ou recopier l'adresse url si le lien n'est pas actif).....vous pourrez ainsi remplir la fiche de pré-inscription et choisir les horaires de cours.***

2/ Déposer ou faire parvenir au TCBB **avant le 31 mai 2019** dernier délai le règlement de 390 euros en précisant : nom, prénom et date de naissance de l'enfant concerné par notre proposition.

3/ joindre le certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis ou du sport datant de moins de 3 mois.

4/ joindre le justificatif de domiciliation sur Boulogne-Billancourt.

#### **Seule la réception du dossier complet déclenche le traitement et la prise en charge du dossier d'inscription.**

Toute la procédure est disponible sur le site internet du TCBB : [www.tcbb.org](http://www.tcbb.org) - Rubrique Baby-Tennis

#### **Modalités de règlement :**

En 1 fois : Chèque, espèces ou CB d'un montant de 390 euros


En 2 chèques de 195 euros datés du jour d'émission et encaissés : 01/07/2019 et 01/10/2019

En 3 chèques de 130 euros datés du jour d'émission et encaissés : 01/07/2019 - 01/10/2019 et 01/01/2020

#### **Remboursement en cas d'annulation**

- Remboursement total si annulation avant le 17 août 2019.
- Retenue de 15% si annulation entre le 18 août et le 18 septembre 2019.
- Retenue de 25% si annulation entre le 19 septembre 2019 et la 3<sup>ème</sup> semaine de cours.
- Aucun remboursement possible après la 3<sup>ème</sup> semaine de cours

Vous pourrez visualiser la confirmation de l'inscription de votre enfant sur le site internet du TCBB. L'horaire du cours de votre enfant vous sera envoyé au début du mois de juillet.

 Si vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant au TCBB pour la saison à venir, il sera maintenu sur la liste d'attente et nous vous proposerons l'an prochain de l'inscrire au Mini-Tennis. Pour toute information complémentaire : [tcbb@fft.fr](mailto:tcbb@fft.fr)